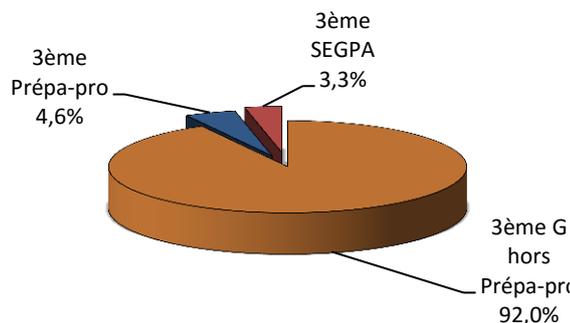


### Les différents dispositifs de 3<sup>ème</sup>

#### Répartition des élèves par dispositif

Effectifs année 2018 – 2019 :

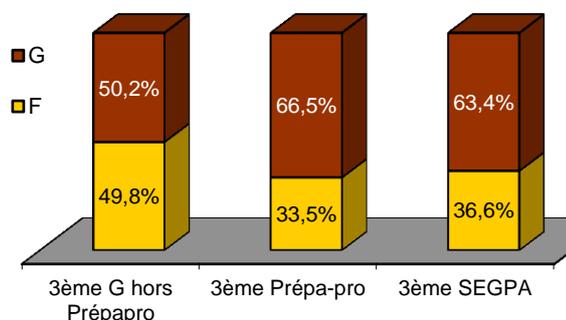
- 3<sup>ème</sup> générale (hors Prépa-pro) : 25 285
- 3<sup>ème</sup> Prépa-pro : 1268
- 3<sup>ème</sup> SEGPA : 916



#### Répartition par dispositif selon le genre

Les effectifs de 3<sup>ème</sup> générale comportent autant de garçons (12692) que de filles (12593), alors que ceux liés à la troisième préparatoire à l'enseignement professionnel (3PP), qui devient la 3<sup>ème</sup> prépa métiers à cette rentrée, sont composés d'un plus grand nombre de garçons (843) que de filles (425). Cette situation est similaire lorsque l'on s'intéresse aux effectifs de 3<sup>ème</sup> SEGPA, où l'on compte 581 garçons pour 335 filles.

Ces données ne présentent pas de différence significative par rapport à celles observées les années présentes, où 66.1% des élèves de 3PP et 50.3% des élèves de 3<sup>ème</sup> générale étaient des garçons.



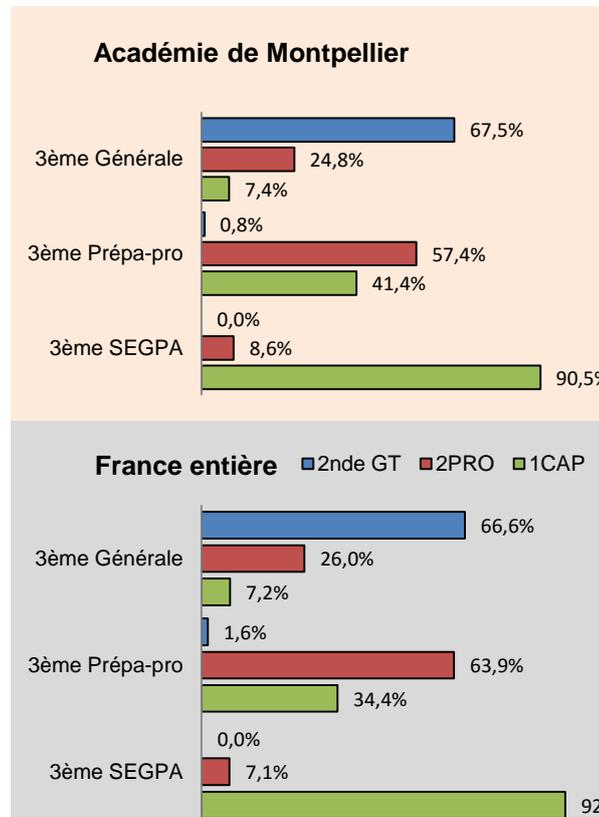
D'un point de vue départemental, notons quelques variations au niveau de la répartition des effectifs de 3<sup>ème</sup> générale, avec 53.7% de garçons en Lozère, 51.9% dans l'Aude alors que 50.2% et 50.5% des effectifs sont féminins dans l'Hérault et le Gard.

#### Décisions d'orientation par dispositif

En 3<sup>ème</sup> générale, 67.5% des élèves ont obtenu une décision d'orientation en faveur d'un passage en seconde générale et technologique. Cela représente un niveau similaire à celui de l'année passée (67.9%). En comparaison, 66.6% des élèves ont obtenu la même décision au niveau national.

Les deux autres publics (3<sup>ème</sup> Prépa-pro et 3<sup>ème</sup> SEGPA) ont obtenu des décisions résolument tournées vers la voie professionnelle. Les élèves de 3PP ont eu en majorité (57.4%) une décision d'orientation vers la seconde professionnelle alors que 90.5% des élèves de SEGPA obtiennent une décision d'orientation vers la première année de CAP. Cette dernière a également constitué 41.4% des décisions d'orientation des élèves de 3PP.

Concernant la 3PP, on peut noter une légère hausse des décisions vers le CAP par rapport à 2018 (38.5%) et inversement une légère baisse des décisions vers la seconde professionnelle (58.9%). Les décisions vers la seconde professionnelle sont plus nombreuses au niveau national (64%) qu'au niveau académique. Cela est également le cas pour les décisions vers le CAP des élèves de 3<sup>ème</sup> SEGPA, 92% au niveau national contre 90.5% au niveau académique. Ils ont néanmoins été plus nombreux à obtenir une décision d'orientation en CAP par rapport à 2018 (87.4%).



#### Données sources

Résultats de l'enquête annuelle sur l'orientation de la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire, renseignée par chaque établissement en juin 2019

## Evolution du dialogue entre demandes et décisions à l'issue de la 3<sup>ème</sup>

Les données concernent l'ensemble de l'effectif de 3<sup>ème</sup>, sans distinction de dispositif (hors 3<sup>ème</sup> SEGPA)

### Vers la classe de 2<sup>nde</sup> GT

Les demandes vers la seconde générale et technologique ont connu une hausse en 2019 par rapport à 2018 (+1 point), l'amenant à un niveau quasi-similaire à celui de 2017. Cette hausse des demandes n'a néanmoins pas été suivie dans les décisions, celles-ci s'étant maintenues à un pourcentage similaire à celui de 2018. 64.8% des élèves de 3<sup>ème</sup> (générale et prépa-pro) ont ainsi obtenu une décision d'orientation vers la 2<sup>nde</sup> GT. L'écart se creuse entre demandes et décisions.

D'un point de vue comparatif à la situation nationale, l'académie a un niveau de demandes vers la 2GT équivalent (67.8%) et un niveau de décisions légèrement supérieur à celui observé en France (64.4%).

### Appel pour le passage en 2<sup>nde</sup> GT ou professionnelle

Malgré un écart supérieur entre les demandes d'orientation et les décisions d'orientation par rapport à 2018, seuls 67 élèves ont fait appel de la décision du conseil de classe de 3<sup>ème</sup>, avec pour objectif de rejoindre une seconde générale et technologique, alors qu'ils étaient 146 en 2018.

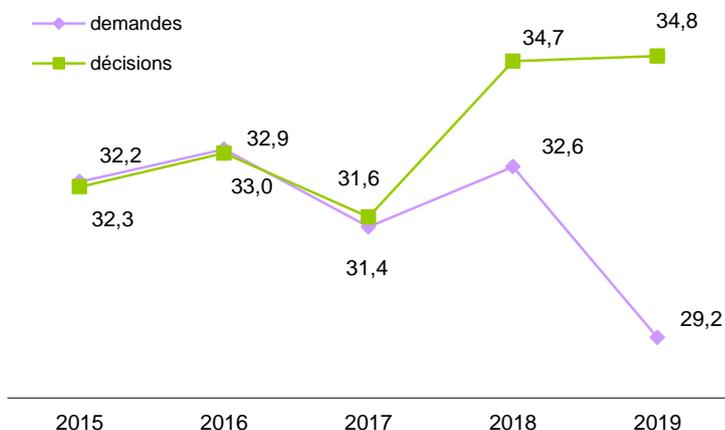
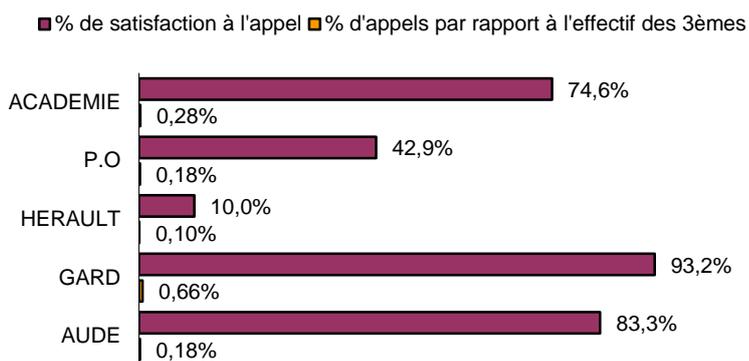
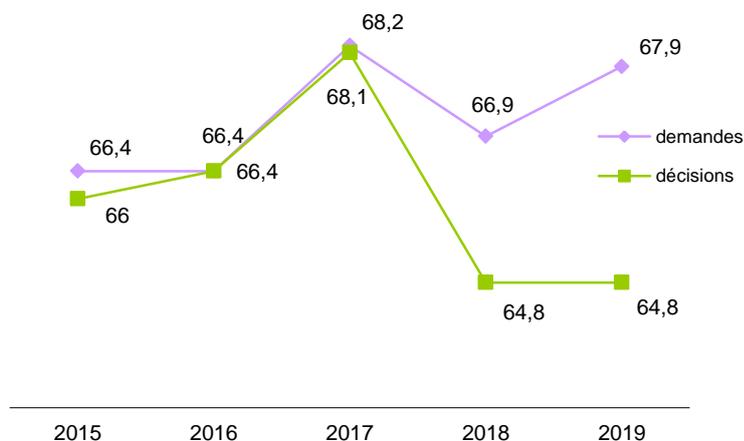
On constate une situation hétérogène au niveau départemental avec des départements où le nombre d'appels était nul (Lozère) ou faible (Aude, 6 ; Pyrénées-Orientales, 7 et Hérault, 10) alors qu'il y a eu 44 dossiers dans le Gard.

### Orientations en 2<sup>nde</sup> professionnelle – 1<sup>ère</sup> année de CAP

A l'inverse de la 2<sup>nde</sup> GT, la voie professionnelle a connu une baisse au niveau des demandes. 29.2% des élèves l'ont demandée contre 32.6% en 2018. La baisse des demandes est surtout due à une moins grande sollicitation pour une entrée en seconde professionnelle (-2.9 points).

34.8% des élèves ont obtenu une décision d'orientation vers la voie professionnelle, soit une situation identique à 2018. A l'intérieur de cette voie professionnelle, 26.1% des élèves s'orientent vers une seconde professionnelle et 8.7% vers un CAP. Cette répartition est proche de celle de 2018 où 26.8% des élèves avaient rejoint une seconde professionnelle et 7.9% un CAP.

Des situations exceptionnelles ont amené 0.3% des élèves à demander et obtenir le redoublement de la classe de 3<sup>ème</sup>.



# Demandes et décisions d'orientation vers les différentes voies en 2019

## - Toutes 3èmes hors SEGPA -

(en pourcentage, par département, avec évolution par rapport à 2018)

### Vers une 2<sup>nd</sup>e générale et technologique (2GT)

Deux départements s'éloignent significativement de la moyenne académique (64.8%). 69.7% des élèves de l'Aude ont ainsi obtenu une décision d'orientation vers la seconde générale et technologique (+4.9 points), alors que 59% des élèves de Pyrénées-Orientales ont eu la même décision (-5.8 points). La Lozère et l'Hérault sont eux légèrement au-dessus de la moyenne académique, avec respectivement 66.7% et 66.1% de passage vers la 2GT alors que le Gard est légèrement en-dessous avec 62.9%.

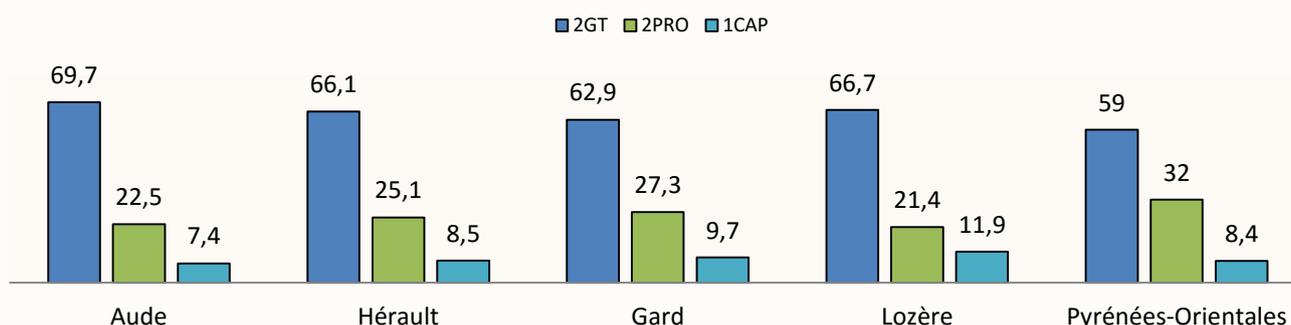
Si les décisions d'orientation vers la seconde générale et technologique, au niveau académique, n'ont pas eu de fluctuation par rapport à 2018, au niveau départemental, cela n'a pas été le cas. L'Aude a ainsi connu une hausse de 3.7 points, 69.7% de ses élèves de 3<sup>ème</sup> ayant obtenu une décision d'orientation vers la 2GT. La Lozère a suivi la même tendance, avec une hausse de 3.3 points. Ces deux départements connaissent une trajectoire quasi-similaire, puisqu'en 2018, une baisse de passage en 2GT avait été notée pour ces deux départements.

A l'inverse, les Pyrénées-Orientales, qui avaient connu une baisse de 1.5 point en 2018, sont restées sur cette dynamique avec une nouvelle baisse de 3 points, 59% de ses élèves de 3<sup>ème</sup> ont ainsi obtenu une décision d'orientation vers la 2GT.

### Vers une 2<sup>nd</sup>e professionnelle (2PRO)

La seconde professionnelle a connu cette année un écart entre le niveau de demande (21,6%) et le pourcentage de décision pris en faveur de ce type de formation (26,1%). Ce phénomène s'observe dans l'ensemble des départements, mais à des intensités différentes. L'Hérault et les Pyrénées-Orientales sont ceux pour lequel l'écart est le plus grand, avec une différence respectivement de 5.2 points et 5.1 points entre le nombre de décisions et la demande. Néanmoins l'Hérault est l'un des départements où les élèves sollicitaient le moins une entrée en seconde professionnelle (19.9%) avec la Lozère (19%), alors que les Pyrénées-Orientales sont le département où l'entrée en seconde professionnelle est la plus demandée (26.9%). De ce fait, les élèves de ce département ont significativement plus de décisions d'orientation vers ce type de formation (32%) que les élèves de l'académie en moyenne (26.1%). La tendance était déjà présente en 2018 et a continué à s'accroître puisque les Pyrénées-Orientales sont le département qui a connu la plus grande hausse cette année (+3.1 points).

Décisions d'orientation par département



La Lozère et l'Aude à l'inverse sont les départements pour lequel le différentiel entre demandes et décisions est le plus faible, avec respectivement +2.4 points et +2.1 points. Les élèves de ces départements ont peu demandé la seconde professionnelle, ce qui a pour conséquence que seuls 21.4% des élèves de la Lozère et 22.5% de l'Aude ont obtenu ce type de formation. Comparativement à 2018, ces deux départements ont connu une baisse des décisions de 4.2 points pour la Lozère et de 3.5 points pour l'Aude.

Les élèves du Gard (27.3%) et l'Hérault (25.1%) affichent un pourcentage de décisions vers la seconde professionnelle dans la moyenne académique (26.1%). Si comme indiqué précédemment, l'Hérault est le département où l'écart était le plus grand entre les demandes et les décisions (5.2 points), le Gard a connu également un écart de plusieurs points (4.5), puisque la seconde professionnelle avait été demandée par 22.8% des élèves. Comparativement à l'année passée, les données sur les décisions n'ont presque pas bougé pour l'Hérault (+0.6 point) et ont connu une baisse pour le Gard (-2.2 points).

## Vers une 1ère année de CAP (1CAP)

Les décisions vers la première année de CAP sont les moins nombreuses pour les élèves de 3<sup>ème</sup> hors SEGPA (8.7%). Ce type de formation est également le moins demandé par les familles (7.6%). Cependant quelques différences existent en fonction du département. Ainsi la Lozère est le département où il y a la plus forte demande (10.2%) et où le plus d'élèves y obtient une décision d'orientation (11.9%). A l'opposé, l'Aude est celui où la demande (6.8%) et les décisions (7.4%) sont les plus faibles. Les autres départements se situent eux, autour des moyennes académiques, tant au niveau de la demande, qu'au niveau des décisions. Il y a eu peu d'évolution par rapport à 2018 sur ce type de formation.

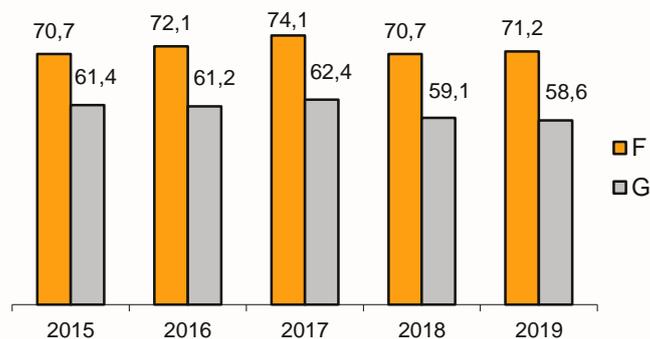
## Évolution des demandes et décisions d'orientation selon le genre

### Toutes 3<sup>èmes</sup> – hors SEGPA

Pour chaque année, la somme des pourcentages (voie générale et technologique + voie professionnelle + redoublement) est égale à 100 pour les filles et à 100 pour les garçons, ce qui rend possible la comparaison des orientations en fonction du genre, quel que soit leur effectif respectif.

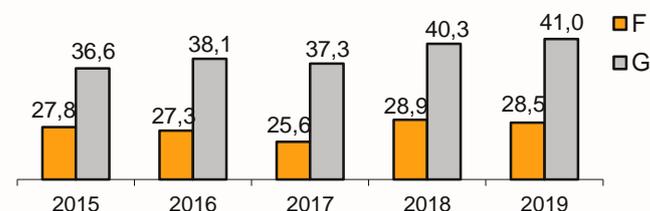
#### La voie générale et technologique

71.2% des filles ont eu une décision d'orientation vers la seconde générale et technologique, contre 58.6% des garçons. Prises individuellement, ces données ne présentent pas de différence significative par rapport à celles enregistrées en 2018. Néanmoins l'écart des décisions d'orientation en 2GT entre filles et garçons s'accroît d'un point cette année, pour atteindre 12.6 points, soit le niveau le plus haut depuis 5 ans.



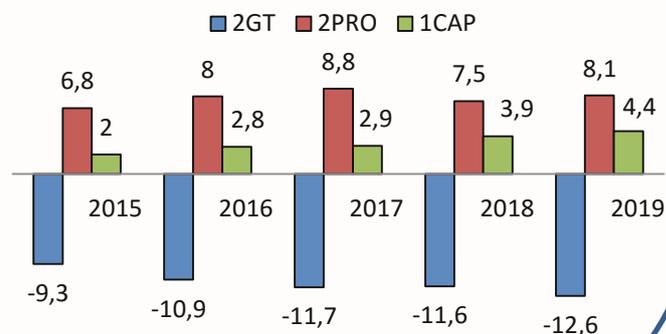
#### La voie professionnelle

La voie professionnelle est plus plébiscitée par les garçons (33.4%) que par les filles (24.9%), à l'inverse de la voie générale et technologique. En concordance, plus de garçons (41%) que de filles (28.5%) obtiennent une décision d'orientation vers la voie professionnelle. On notera néanmoins que l'écart entre les demandes et les décisions est plus important pour les garçons (+7.6 points, contre +3.6 points pour les filles).



Le déséquilibre filles-garçons s'observe à la fois sur les décisions d'orientation pour la seconde professionnelle, pour laquelle 30.1% des garçons ont le passage contre 22% des filles et pour la première année de CAP, 10.9% contre 6.5%. Par rapport à 2018, l'écart s'est légèrement creusé pour les deux types de diplôme, +0.6 point pour le bac professionnel et +0.5 point pour le CAP.

#### Ecart des décisions d'orientation



Au niveau de la demande, 2.6% des candidats souhaitaient rejoindre une formation en apprentissage, 1.4% un CAP et 1.2% une seconde professionnelle. L'apprentissage a été plus sollicité par les garçons (3.7%) que les filles (1.4%).